

Hauts-de-France, Nord
Le Quesnoy
26 rue Achille-Carlier

Maison

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005741
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2024, E 02, 1661 ; 1897, E, 225, 226 et 227 ; 1817, E, 203, 204

Historique

L'état de section de 1817 indique que les deux parcelles sur lesquelles l'actuelle maison est construite sont occupées par deux maisons avec cour, appartenant à deux propriétaires différents : un charpentier et un couvreur.

En 1897, l'état de section et le cadastre indiquent que la propriété est celle d'un rentier. Elle comprend la parcelle n°204 du cadastre de 1817, divisée en deux, et la partie de la parcelle n°203 correspondant à la cour. L'état de section de 1897 indique que les parcelles sont occupées par une maison, une grande cour et un bâtiment dont la fonction n'est pas précisée, situé au fond de la propriété. La maison compte 12 fenêtres et/ou porte(s) et seulement 5 pour le bâtiment situé en fond de parcelle. Sur le plan établi en 1921 pour dresser l'état des destructions, la maison apparaît comme n'ayant subi aucun dégât (AD Nord, 50Fi2285).

La forme brisée de la toiture avec son boursault marqué et la présence d'une lucarne à fronton datent le bâti du XVIII^e siècle. Cependant la forme des décors de façade réalisés dans un enduit béton ainsi que la présence de béton armé visible dans les marches de l'escalier menant à la porte, indiquent une reprise de la maison, ou au moins une modernisation de sa façade, dans le second quart du XX^e siècle.

Période(s) principale(s) : milieu 18e siècle (?), 1ère moitié 20e siècle (?)

Description

Description

La maison est bâtie à front de rue, alignée avec ses voisines. Son gabarit est plus important, à la fois en largeur et en hauteur. Elle compte un rez-de-chaussée surélevé, un étage carré et un étage de comble. Elle est couverte par une toiture brisée en ardoise au boursault marqué, s'achevant par un chéneau qui repose sur de petits corbeaux en bois en forme de consoles. Le fronton d'une ancienne lucarne jacobine, aujourd'hui remplacée par une fenêtre sur le rampant, dépasse du brisis. Les trois travées de la façade ne sont pas disposées régulièrement par rapport à un axe central, mais sont légèrement déportées sur le côté gauche de la façade. La porte, située à droite, est en retrait du droit du mur et précédée d'un degré en béton armé. Un décor plaqué de pilastres à tambours, s'achevant par un chapiteau dorique, encadre la façade et l'enduit qui couvre toute la façade imite un appareil de pierre.

Toutes les baies sont couvertes par un linteau et couronnées par une archivolte. Le chambranle à cru repose sur un imposant appui en boudin. Le linteau est constitué d'un bandeau lisse concave qui prend appui sur l'imposte courant entre les baies.

L'archivolte est horizontale sauf pour la porte d'entrée où elle prend la forme d'un arc déprimé. Au-dessus de chaque baie, elle est systématiquement interrompue par une agrafe qui fait la jonction entre la baie et le bandeau qui sépare les deux niveaux de la façade et celui qui achève l'élévation. Aux deux niveaux de façade, l'archivolte réunit les baies des deux travées de droite.

Les murs du grand porche au-dessus du degré sont décorés d'une grande table affleurée nue.

Analyse

La maison présente un aspect moderne, en particulier par l'utilisation de l'enduit en béton et par la forme des baies et des grandes agrafes. Cependant, le gabarit de deux niveaux avec comble et l'organisation en trois travées sont typiques du XVIII^e siècle, tout comme la toiture brisée avec son boursault ou le fronton de la lucarne.

On a donc ici à faire à une façade récente qui vient rhabiller un bâti plus ancien. Cette pratique est courante au Quesnoy, où elle a été repérée de nombreuses fois, par exemple pour l'Hôtel de la Poste (IA59005838) ou la maison 32, rue Baillon (IA59005765). La porte très en retrait par rapport au droit du mur avec un degré encagé est en revanche le seul exemple repéré. Et, de manière générale, les maisons avec un rez-de-chaussée surélevé ont des escaliers d'accès qui empiètent sur le trottoir - et non situés dans un porche en profondeur.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, maçonnerie, enduit d'imitation

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble, rez-de-chaussée surélevé

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1116. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, Justice de paix du Quesnoy, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1817** [état de section].
- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1121. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, canton de Le Quesnoy est et ouest, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1897** [état de section].

Documents figurés

- **Ville du Quesnoy - Plan cadastral napoléonien, feuille unique, levé en 1817.** Section E, 1ère partie (AD Nord ; P31-761).
- **Le Quesnoy, plan cadastral napoléonien de 1897.** Section dite de la ville, en trois feuilles, 2ème feuille (AD Nord ; P31-761).
AD Nord : P31-761
- **Le Quesnoy - Commune du Quesnoy - Aménagement et extensions de la ville - Etat actuel - Plan,** par A. Guyomard, ingénieur-géomètre agréé à Lille, le 6 août 1921 (AD Nord ; Fi - Provenances diverses : plans concernant le département du Nord, 1581-1922 ; 50Fi2285).

Illustrations



Façade principale.
Vue orientée est/ouest.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245900169NUCA



Façade principale.
Vue orientée ouest/est.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20245900170NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine bâti du Quesnoy : caractéristiques architecturales du bâti vernaculaire (IA59005699)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Façade principale. Vue orientée est/ouest.

IVR32_20245900169NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade principale. Vue orientée ouest/est.

IVR32_20245900170NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation